

## **CentraleSupélec ouvre sa chaire photonique à Metz**

***Vendredi 12 mai à 11h**, le Département de la Moselle, l'Ecole d'ingénieurs CentraleSupélec et la Fondation Supélec vont formaliser leur partenariat à travers la signature de la convention portant sur la création de la Chaire Photonique sur le site de Metz. Le CD57 apportera un soutien financier de 200 000€ sur trois ans à ce projet unique en France, vecteur de développement économique et d'attractivité. Rendez-vous sur le campus de CentraleSupélec à Metz-Technopôle (2 rue Edouard Belin) pour **visiter le site et découvrir ce projet.***

### **200 000€ pour un projet unique en France**

Le projet de Chaire Photonique, créée officiellement fin avril 2017, témoigne de la dynamique d'excellence scientifique de CentraleSupélec Metz et notamment de son équipe de recherche, dite « équipe 2 » du Laboratoire Matériaux, Optique, Photonique et Systèmes (LMOPS sous la tutelle conjointe de l'Université de Lorraine et de CentraleSupélec Metz). Il s'inscrit dans la politique départementale visant à promouvoir l'excellence de la formation dans l'enseignement supérieur et la recherche afin de renforcer l'employabilité des jeunes mosellans. CentraleSupélec, acteur historique de formation, de promotion de l'enseignement supérieur et de recherche, souhaite poursuivre son développement et son rayonnement au bénéfice du territoire mosellan à travers le projet de Chaire Photonique. Le Département de la Moselle soutient donc ce projet à hauteur de 200 000€ sur 3 ans pour les besoins de fonctionnement.

### **Ouvrir la culture scientifique auprès des jeunes**

Le domaine de la photonique ouvre d'énormes perspectives économiques et industrielles. Le projet de cette Chaire Photonique vise ainsi à promouvoir l'importance et les applications de la lumière et des technologies optiques auprès d'un large public. C'est donc un outil privilégié pour sensibiliser sur ces sujets les élèves des collèges publics et privés de la Moselle. Des actions de vulgarisation pourront être développées conjointement entre la Chaire Photonique et le Département, afin de préparer les jeunes collégiens mosellans aux mutations qui se préparent dans le traitement et la communication de l'information : aujourd'hui essentiellement basés sur les systèmes électroniques, ils exploiteront demain davantage les sciences et techniques basées sur la lumière.

## Déroulé de l'événement

- 11h00**      **Visite** de la Zone Restreinte d'Accès à la Recherche photonique
- 11h30**      Mot de bienvenue de Konrad SZAFNICKI, Directeur du campus de Metz de CentraleSupélec
- 11h40**      **Discours**  
Hervé Biausser, Directeur Général de CentraleSupélec  
Philippe Carli, Président de la Fondation Supélec  
Patrick Weiten, Président du Conseil Départemental, Député de la Moselle
- 11h55**      **Signature de la convention**, en présence d'Estelle Iacona, Directrice Générale Déléguée « Formation et Recherche » de CentraleSupélec, de Konrad Szafnicki, Directeur du campus de Metz de CentraleSupélec, de Marc Sciamanna, Titulaire de la Chaire Photonique, de François Lavergne, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle
- 12h00**      Cocktail

*Invitation réservée à la presse. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir confirmer votre présence à la visite et à la signature de la convention.*

### Contacts presse

#### CentraleSupélec

Emilie Malinaud

Communication Métiers

Direction Innovation, Valorisation et Relations partenariales

Courriel : [emilie.malinaud@centralesupelec.fr](mailto:emilie.malinaud@centralesupelec.fr)

Tel : 0 1 69 85 18 77

#### Conseil Départemental de la Moselle

Vanessa Weber- Schmidt

Attachée de presse

[vanessa.weber-schmidt@moselle.fr](mailto:vanessa.weber-schmidt@moselle.fr)

Tel : 03 87 37 59 28/ portable: 06 72 73 25 17